



PROCES-VERBAL REUNION CONSEIL MUNICIPAL JEUDI 22 FEVRIER 2024 (AFFICHAGE)

Le Conseil Municipal s'est réuni le 22 février 2024, à 20h30, à la Mairie sous la présidence de Didier Blanchard, Maire.

9 membres présents : Didier BLANCHARD, Véronique BLANCHARD, Yannis HODOUL, Thierry ROST, Fabrice PLEVY, Frédéric MAUVERNAY, Florence BLANCHARD, Sandra BERTHOLLET, Véronique CROZIER.

3 membres absents : Pascal VENET, Alexandre CORNU, Eric RAMBAUD

3 membres absents excusés : Christelle BUFFAT, Samuel JUBAN, Ludovic CHARVOLIN

Secrétaire de séance : Sandra BERTHOLLET

Quorum : 8

Ordre du jour de la séance :

- *Participation au Comité d'Action Sociale et Culturelle des Collectivités (CASCC) 2024*
- *Vote d'une subvention au BUHL (Basket Union Haut Lyonnais) et à la Fabrik*
- *Compte rendu des commissions*
- *Questions diverses*

Le procès-verbal de la séance du 25 janvier 2024 est approuvé.

Intervention de Yannis HODOUL

Il a assisté à une réunion de la commission assainissement de la CCMDL sur le schéma directeur sur la commune. Des inspections visuelles et télévisuelles ont été réalisées sur la commune en décembre. Cela a permis de connaître l'état du réseau. Le réseau unitaire qui part de la place de la Bascule jusqu'au Tavernier est non perméable, ce qui engendre des pollutions. Ces travaux sont évalués prioritaires, finançables par la CCMDL. A voir si la commune saisit l'opportunité de passer en réseau séparatif.

Arrivée de Frédéric Mauvernay

Délibération n° 2024-02-01 : participation au Comité d'Action Sociale et Culturelle des Collectivités (CASCC) 2024

Le Conseil Municipal vote une participation de 727.66 € pour les 2 agents communaux qui ont souhaité adhérer au CASCC cette année. Cette participation représente 2.2% de la masse salariale des agents. Les adhérents peuvent ainsi bénéficier de chèques ANCV, chèques OSER ou CADHOC (800 € de droits pour un temps plein pour l'année 2024).

Délibération n° 2024-02-02 : vote d'une subvention au BUHL et à la Fabrik

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal vote les subventions suivantes :

Basket Union Haut Lyonnais (BUHL) : 120 € pour 3 licenciés grézollaires

Association La Fabrik : 600 € pour le spectacle enfants qui aura lieu à la salle polyvalente vendredi 26 avril 2024.

Intervention de Didier BLANCHARD :

- Résiliation des lignes téléphoniques de la salle polyvalente et de la salle du Cartay : pour les ERP de type L (salles de réunion, de spectacles ou à usage multiple) de 4^{ème} et 3^{ème} catégorie, le dispositif d'alerte des services de secours n'est plus obligatoirement un

téléphone fixe. Les conventions de location de ces salles devront être modifiées pour ajouter le numéro de la personne qui sera responsable de l'alerte et qui s'engage à détenir un téléphone portable chargé.

- Travaux rénovation thermique salle du Cartay : début des travaux le 26/02/2024 – les réunions de chantier auront lieu les jeudis à 17h30
- Remplacement du tracteur : devis Agri Plevy 51 000 € HT (tracteur d'occasion de 2014) – reprise de l'ancien 5 000 € HT- le bon de commande sera signé.
- Recensement : 836 habitants (population municipale)

Intervention de Véronique BLANCHARD

- Compte rendu commission école : elle a eu lieu le 12/02 – présentation du bilan financier – beaucoup de repas servis à la cantine + de 40 élèves dont 20 maternelles– 2 services de 45 minutes.
OGEC : besoin de financement 52 970 € - besoin de financement cantine 8 252 € -
Portes ouvertes école le 6/04
- Formation défibrillateur : 12 inscrits pour samedi matin 24/02
- Remise des prix du fleurissement : elle aura lieu samedi 6/04 à 10h30 et sera intitulée « matinée des jardiniers ». La commune offrira un livre « je désherbe sans produit chimique » et une plante. Il y aura un atelier conseil sur le compostage avec Mr Besacier – pas de concours fleurissement cette année.
- Sortie CCAS : le vendredi 22 mars – 62 bénéficiaires – sortie savonnerie et biscuiterie confiserie puis visite de la ferme Reverdy – repas à l'auberge de Pitaval.
- Accueil des nouveaux arrivants : le vendredi 8 mars à 19 h – 30 nouveaux foyers – 7 bébés

Intervention de Yannis HODOUL

- Projet d'aménagement parking des 4 vents : il sera présenté lors de la prochaine réunion
- Programme voirie : des propositions seront faites à la CCMDL – la commission voirie arbitrera en fonction des chiffrages

Intervention de Thierry ROST

- Promotion du vélo : « mai à vélo », promotion du vélo pendant 1 mois. La CCMDL incite les collectivités, les associations à mettre en place des animations. Thierry a fait plusieurs propositions d'animations (à définir avant le 13/03/2024). C'est la CCMDL qui finance.

Séance levée à 23h45

Procès-verbal arrêté lors de la séance du 28 mars 2024.

Le Maire
Didier BLANCHARD



Le secrétaire de séance
Sandra BERTHOLLET

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and lines, representing the name Sandra BERTHOLLET.